

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8298
15 décembre 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 DECEMBRE 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, conformément à l'Article 32 de la Charte, je souhaite participer sans droit de vote au débat sur Chypre qui va s'ouvrir au Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Grèce
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Dimitri S. BITSIOS